



Association des gens d'affaires de Brossard

ANNÉE 1, N° 1

23 DÉCEMBRE 2008

Déjeuner-causerie du 17 décembre 2008



Lors du déjeuner-causerie le mercredi 17 décembre dernier, le président de l'AGA de Brossard, Jean-Claude Beauregard a profité de l'occasion pour parler de la relance de l'AGA de Brossard, ses activités et présenter son nouveau conseil d'administration, c'est-à-dire le 1er vice-président, Denis Boivin de Terrapex Environnement; le trésorier Sylvain Maher de la Caisse Populaire de Brossard; 2e vice-présidente, Joanne Beauvais de ShaGG Communications; Martin Sévigny de Rio-Can/DIX30, administrateur; Jacques D. Poirier, de Quality Underwriting Services (QUS), administrateur; Patrick Quan de la Banque Royale, administrateur; Claude Lamarre, avocat de Lamarre-Linteau & Montcalm, administrateur; Josée Lacourcière de Newalta, administratrice; André Cyr de Brossard-Éclair, administrateur; et finalement, secrétaire et coordonnatrice Maria Landry dont il a vanté les mérites

par son travail de coordination et son dynamisme depuis son arrivée à l'AGA.. Par la suite, il a pris le temps de bien remercier Madame la députée d'avoir accepté de venir nous rencontrer et a fait l'éloge de ses qualifications et de son travail à titre de députée à l'Assemblée nationale du Québec.

Présentation de Madame Fatima Houda-Pépin par Jean-Claude Beauregard



Fatima Houda-Pépin est députée de La Pinière depuis 1994. Première vice-présidente de l'Assemblée nationale, elle a assumé plusieurs fonctions, à titre de présidente de commission parlementaire, et membre des commissions de l'Assemblée nationale, des Finances publiques, de l'Aménagement du territoire, de la Culture, des Institutions, et de la Commission spéciale sur la Loi électorale.

Elle a été présidente de la Délégation de l'Assemblée nationale pour l'Europe, présidente de la Commission de la santé de la Confédération des parlementaires des Amériques (COPA), présidente du Réseau des femmes parlementaires des Amériques (Section Québec) et membre des groupes interparlementaires de la Francophonie et du Commonwealth.

Elle a piloté, pendant 9 ans, plusieurs dossiers à titre de membre de l'exécutif du Conseil régional de développement de la Montérégie et de présidente du Caucus libéral de la Montérégie. Au plan national, elle a mené à bien plusieurs dossiers en matière de Relations internationales, de Francophonie, d'immigration, de communautés culturelles, d'inforoute, de services gouvernementaux et d'habitation. Elle a également initié et présidé une vaste consultation publique sur la sécurité alimentaire.

Présentation de Madame Fatima Houda-Pépin (suite)

Titulaire d'un Baccalauréat en commerce, d'un Baccalauréat en science politique de l'Université Laval, d'une Maîtrise en relations internationales de l'Université d'Ottawa, d'une Maîtrise en bibliothéconomie-sciences de l'information de l'Université McGill. Elle a réussi une Scolarité de doctorat en politique internationale à l'Université de Montréal et travaillé comme consultante et experte-conseil en éducation interculturelle, en immigration et en affaires internationales auprès du gouvernement fédéral, du gouvernement du Québec, de la Ville de Montréal et des entreprises privées (1981-1994). Elle a également été chargée de cours à l'Université de Montréal et à l'Université du Québec à Montréal (1990-1994).

En 1990, l'Office de la langue française lui décerna le Mérite « Le français pour moi ça compte », pour sa contribution à l'amélioration du français en milieu de travail. L'Alliance des professeurs de Montréal lui attribua, en 1991, le Prix d'honneur pour l'ensemble de son œuvre de rapprochement interculturel. En 1992, elle mérite la Médaille commémorative du 125^e anniversaire de la Confédération décernée par le Gouverneur général du Canada en reconnaissance de sa contribution significative au bien-être de ses compatriotes et du Canada. La même année, elle a été choisie Personnalité de la Semaine par le quotidien *La Presse* avant d'être nommée, en 1993, Femme à l'honneur dans le cadre du Mois de l'histoire de la femme, parmi les 15 Québécoises qui ont marqué l'histoire du Québec moderne. L'Assemblée internationale des parlementaires de langue française a reconnu son apport au dialogue des cultures, en lui attribuant, en 1994, le grade de Chevalier de l'Ordre de la francophonie. En 1995, la Chambre de commerce de Montréal l'a nommée Femme à l'honneur dans la catégorie femme politique et en 2003, Zonta international, une organisation consultative auprès des Nations Unies, lui décerna le Prix d'honneur pour sa contribution à l'avancement de la condition féminine. Le magazine *Châtelaine* de mars 2006, l'a nommée Personnalité de l'année 2005, parmi les 10 femmes les plus inspirantes du Québec.

Conférencière recherchée pour son expertise et sa rigueur, elle a pris part à plusieurs colloques et forums, au plan régional, national et international sur les questions touchant le développement international, la démocratie et les droits de la personne, l'immigration, l'intégration, l'éducation interculturelle, et la condition féminine.

Allocution de Madame Fatima Houda-Pépin

Madame la Pro-Maire,

Messieurs les conseillers municipaux,

Monsieur le Président de l'Association des gens d'affaires de Brossard, (AGA),

Chers amis,

Je vous remercie de m'avoir invitée à ce Petit-déjeuner-conférence, organisé par la nouvelle équipe de l'AGA Brossard. Je suis persuadée, monsieur le Président Beauregard, que sous votre leadership, cette association de gens d'affaires retrouvera le dynamisme qu'on lui a déjà connu. Je profite de cette occasion pour saluer l'apport de nos entrepreneurs et commerçants au développement économique local de Brossard et de la Rive Sud.



Les priorités du gouvernement du Québec dans un contexte de récession appréhendée (suite)

La dernière fois que j'ai été invitée par l'AGA de Brossard, à titre de conférencière, c'était le 28 avril 2006.

Je vous avais alors entretenu d'un dossier fort important pour notre région, celui du SLR, un système de transport en commun rapide, efficace et écologique, que j'ai fait avancer au point d'en faire une priorité gouvernementale. C'est un dossier majeur auquel je vous invite à collaborer pour amener le gouvernement fédéral à débloquer les fonds pour sa réalisation. Du côté du gouvernement du Québec, nous sommes prêts à participer financièrement aux études, si le fédéral décidait de refaire le pont Champlain.

Vous m'avez demandé de vous entretenir du plan économique du gouvernement du Québec dans le contexte de la récession qui s'annonce, et qui a déjà commencé à se manifester aux États-Unis, compte tenu des liens étroits que nous avons avec notre voisin du Sud.

Pour mieux positionner l'économie du Québec dans ce contexte difficile, le gouvernement libéral a mis de l'avant un ensemble de mesures afin d'atténuer les impacts de cette crise, tout en favorisant la création et le maintien des emplois dans les différentes régions du Québec.

Au nombre de ces mesures concrètes, on peut citer :

1. La baisse d'impôt d'un milliard de dollars, qui a bénéficié aux contribuables québécois depuis le 1^{er} janvier 2008. Pour une famille de la classe moyenne, comprenant deux parents et deux enfants, cette réduction fiscale représente 2000 \$ de plus, par année, en moyenne.
2. La hausse du salaire minimum qui est passé de 8,00 \$ à 8,50 \$ l'heure, la plus importante augmentation depuis une trentaine d'années. À peine entrée en vigueur en mai 2008 qu'elle enregistrera une nouvelle hausse de 0,50 \$ l'heure, en 2009, et 0,50 \$ en 2010, pour se situer à 9,50 \$, l'heure.
3. La rénovation domiciliaire pour les familles québécoises, une mesure annoncée dans la dernière campagne électorale et qui prendra la forme d'un crédit d'impôt remboursable de 20 % (jusqu'à un maximum de 2 500 \$) pour soutenir les familles qui désirent rénover leur domicile d'ici le 31 décembre 2010. Une bonne nouvelle pour l'industrie de la construction et les ménages de la classe moyenne.
4. Au chapitre de l'aide aux entreprises, le gouvernement du Québec a introduit les Fonds d'intervention économique régional (FIER), dont celui de Longueuil, qui dispose d'une enveloppe de 15 M \$ de capital de risque. Depuis l'été 2007, Cet instrument de financement vient en appui aux projets structurants et générateurs d'emploi, de l'ensemble du territoire de l'Agglomération de Longueuil, particulièrement dans les secteurs manufacturier et industriel.
5. En novembre 2007, le gouvernement dévoilait son plan d'action *Pour un secteur manufacturier gagnant*, accompagné d'un budget de 620 M \$, dédié au secteur manufacturier et visant à donner des outils aux entreprises qui désirent investir dans des projets d'avenir. Il va sans dire que l'investissement est une condition essentielle pour la hausse de la productivité, d'où l'importance d'investir dans la machinerie et l'équipement, la découverte de nouveaux marchés, la recherche et l'innovation, la formation de la main-d'œuvre, de même que dans les technologies et les procédés propres et efficaces sur le plan énergétique.

Dans le contexte actuel de la crise économique, et compte tenu de la concurrence féroce des économies émergentes, ce plan d'action ne peut que favoriser l'essor de notre secteur manufacturier, qui joue un rôle né-

Les priorités du gouvernement du Québec dans un contexte de récession appréhendée (suite)

vralgique dans l'économie du Québec, en plus de produire de la richesse et des emplois bien rémunérés. Notre région, la Montérégie ne peut qu'en sortir gagnante, eu égard à l'importance de son secteur manufacturier

6. Le budget 2008-2009 présenté en mars dernier par ma collègue, a Monique Jérôme-Forget, ministre des Finances, a été l'occasion pour le gouvernement de mettre de l'avant une mesure supplémentaire, confirmant l'élimination immédiate de la taxe sur le capital pour toutes les entreprises du secteur manufacturier, ce qui a pour effet de lever un obstacle important à l'investissement.

7. L'autre mesure d'envergure au plan économique est l'annonce d'un Plan pour l'emploi, qui représente un investissement de près d'un milliard de dollars sur trois ans. Il s'agit d'un partenariat entre l'État et l'entreprise privée. Concrètement, cette somme d'un milliard de dollars se compose comme suit : 548 M \$ du gouvernement du Québec et 439,4 M \$ du secteur privé. L'institution de cette mesure est nécessaire dans le contexte où le déclin démographique se fait de plus en plus préoccupant dans plusieurs secteurs d'activités économiques. En effet, bon nombre d'entreprises doivent composer avec d'importantes difficultés à combler des postes.

Les statistiques à cet égard sont plutôt alarmantes. Emploi-Québec a récemment évalué à 700 000 le nombre de postes qui seront à pourvoir au Québec dans l'horizon 2007-2011. Mais seulement 400 000 personnes sont disponibles au travail en réalité. Toutefois, le gouvernement du Québec est en voie de relever le défi de la pénurie de main-d'œuvre en adoptant une action structurante concrète.

Les objectifs visés par le *Pacte pour l'emploi* sont clairement définis. Il s'agit dans un premier temps d'aider toute personne qui veut travailler à avoir les qualifications pour, en lui donnant le support nécessaire pour rehausser son niveau de compétence. De plus, le programme vise à appuyer les entreprises qui veulent accroître leur productivité en misant sur la formation et le développement des compétences.

Les prévisions sont très encourageantes. D'ici 2011, les mesures contenues dans le *Pacte pour l'emploi* permettront de réduire de 50 000 le nombre de prestataires d'assistance sociale, de soutenir 52 000 personnes de plus dans leur démarche d'insertion au marché du travail ou de formation, de desservir 4 800 entreprises additionnelles dans leur besoin de formation de la main-d'œuvre, et de rehausser la qualification de plus de 250 000 travailleurs. Avec le *Pacte pour l'emploi*, c'est littéralement un nouvel espace de prospérité économique que le gouvernement entend mettre en place.

8. Par ailleurs, l'aide que le gouvernement du Québec entend consentir aux entreprises québécoises ne s'arrête pas là. Lors de la dernière mise à jour économique et financière, un milliard de dollars de plus a été rendu disponible pour le maintien et la création d'emplois.

Cette somme, administrée par Investissement Québec, sera destinée à des prêts ou des garanties de prêts pour les entreprises. Celles-ci pourront supporter leur fonds de roulement ou encore réaliser des investissements stratégiques, et ce, dans un contexte marqué par le resserrement du crédit.

9. Lors de la campagne électorale, le Premier ministre a annoncé un autre milliard de dollars de plus consacré à l'augmentation du capital investi par la Société générale de financement dans des entreprises actives au Québec.

Les priorités du gouvernement du Québec dans un contexte de récession appréhendée (suite)

Certains secteurs d'activités jouent un rôle important pour redynamiser notre économie en ces temps d'incertitude. Soulignons d'abord le cas de l'économie du savoir et plus précisément de l'industrie aérospatiale dans laquelle le Québec joue un rôle de leader mondial en raison de son expertise et de son savoir-faire.

Le gouvernement du Québec entend donner un appui constant à ce secteur de pointe qui représente environ 60 % de toute la production canadienne et qui, en 2007, occupait le premier rang des exportations manufacturières québécoises. La *Stratégie de développement de l'industrie aéronautique québécoise* a été élaborée afin d'assurer l'avenir de ce secteur stratégique.

Elle prévoit un appui aux maîtres d'œuvre et aux équipementiers, un soutien au développement des petites et moyennes entreprises, le maintien d'un bassin de main-d'œuvre qualifiée, un encouragement à l'innovation et à la productivité, ainsi que le renforcement du partenariat avec le gouvernement fédéral.

Le 20 octobre 2008, j'étais avec mon collègue Raymond Bachand, ministre du développement économique, de l'innovation et de l'exportation, à Longueuil, pour annoncer un investissement de 360 M \$ en recherche et développement chez Pratt & Whitney Canada, auquel le gouvernement du Québec a consenti un prêt de 125 M \$ en recherche et développement remboursable par redevances.

Ce projet a permis le maintien de 450 emplois de recherche et développement au Québec et contribuera à consolider la place importante qu'occupe Pratt & Whitney, au plan mondial.

10. Notre plan économique prévoit aussi un soutien au secteur de la recherche et de l'innovation, lequel constitue une priorité pour nous. La *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation*, lancée en décembre 2006, consacrera 900 millions de dollars additionnels à ce domaine d'ici 2010.

11. Ce moyen apparaît comme une mesure extrêmement profitable à la société québécoise, notamment parce que la recherche et l'innovation contribuent à l'amélioration de notre qualité de vie. Le gouvernement du Québec considère l'innovation comme un fleuron de notre économie. Il importe d'éliminer les barrières – bien souvent financières – et de favoriser la commercialisation des idées québécoises.

12. Les industries culturelles constituent un autre secteur d'activité que le gouvernement a ciblé à l'intérieur de son plan économique. Elle englobe notamment le cinéma, les arts de la scène, les musées, les CD et DVD, ainsi que les œuvres d'art.

Nous savons tous que la culture constitue la base de notre identité, voire même de notre économie. Au cours de la dernière campagne électorale, le Premier ministre du Québec a annoncé l'abolition de la taxe de vente du Québec (TVQ) sur les produits culturels québécois.

Cette mesure aura pour effet de consolider le caractère unique de notre culture tout en allégeant la taxation des Québécois. Les consommateurs comme les entrepreneurs œuvrant dans le domaine y trouveront assurément leur compte.

La période de turbulences économiques qui s'annonce exige que le gouvernement du Québec déploie un plan solide pour soutenir et stimuler notre économie. Lors de la récente campagne électorale, le Parti libéral a nettement priorisé l'économie. L'économie d'abord, c'est plus qu'un slogan, c'est une réalité que commande la situation d'instabilité que traversent toutes les économies du monde.

Les priorités du gouvernement du Québec dans un contexte de récession appréhendée (suite)

Le plan économique gouvernemental s'avère nécessaire pour affronter la récession qui pourrait frapper le Québec. En plus d'être de loin le plus cohérent, le plus étoffé et le plus crédible, ce plan s'est inscrit dans le prolongement d'une action gouvernementale entamée depuis un certain temps déjà.

De fait, le gouvernement a été à l'affût des premiers signes de ralentissement économique qui ont pris d'abord la forme d'une crise hypothécaire aux États-Unis. Il a aussitôt choisi d'investir massivement dans les infrastructures publiques pour soutenir l'activité économique et l'emploi. Le secteur de la construction est souvent l'un des premiers touchés lorsque se font sentir les signes d'un ralentissement.

Choisir de stimuler l'activité de ce secteur à l'aube d'une période de turbulences économiques, c'est faire en sorte que le Québec puisse se prémunir contre les effets de la crise en assurant du travail au plus grand nombre.

Investir massivement dans les infrastructures, c'est donc faire en sorte qu'un maximum de Québécois puissent revenir à la maison avec un chèque de paye. Cela constitue ainsi une autre manière d'assurer le maintien du pouvoir d'achat des familles.

Les économistes s'entendent pour reconnaître que l'augmentation des dépenses dans les infrastructures constitue la manière la plus efficace de stimuler l'économie au Québec, puisqu'elle vise à créer beaucoup d'emplois, et ce, dans toutes les régions.

13. Notre gouvernement a procédé à l'annonce du *Plan québécois des infrastructures* en octobre 2007. L'ensemble du programme s'étend sur une période de 15 ans. Le premier volet, dont la durée est de cinq ans, représentait initialement la somme colossale de 37 milliards de dollars. Toutefois, au cours de la dernière campagne électorale, le Premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest, a annoncé que le *Plan québécois des infrastructures* passerait à 41 milliards de dollars entre 2008 et 2013.

Essentiellement, ce programme d'envergure vise la rénovation et le développement de nos infrastructures publiques. Des travaux majeurs se feront ainsi dans les infrastructures routières, le transport en commun, les hôpitaux, les universités, les collèges et les écoles, les équipements culturels de même que les infrastructures municipales. Les retombées de ce plan seront considérables. Les investissements assureront la création ou le maintien de 100 000 emplois chaque année.

La Grande région de Montréal, bénéficiera largement des retombées de ce *Plan québécois des infrastructures*. En novembre dernier, le Premier ministre du Québec a annoncé que grâce aux investissements dans les infrastructures publiques et énergétiques que le gouvernement libéral a mis en place, les régions de Montréal, de la Montérégie et de Laval, recevront ensemble, en 2009 seulement, des investissements totalisant 5,3 milliards de dollars. En d'autres termes, cela permettra de créer pas moins de 38 400 emplois directs dans la grande région métropolitaine.

Les différents programmes et mesures que je viens de vous présenter démontrent à suffisance l'importance accordé par le gouvernement du Québec à l'économie. Plus encore, les actions de notre gouvernement ont été établies non seulement dans le contexte immédiat de l'incertitude économique, mais aussi en prévision de ce qu'il adviendra à moyen et à long terme. Le but est donc de donner au Québec les outils dont il aura besoin pour structurer de façon stratégique et de façon durable sa prospérité économique pour les générations futu-

Les priorités du gouvernement du Québec dans un contexte de récession appréhendée (suite)

res.

14. Lors du dernier conseil général du Parti libéral du Québec tenu à Lévis en septembre dernier, le Premier ministre du Québec a fait l'annonce d'un projet majeur pour l'avenir de notre économie : le Plan Nord. Il s'agit du plus considérable projet de développement économique au nord du 49^e parallèle jamais entrepris par le Québec. Globalement, ce projet d'envergure permettra d'explorer, d'exploiter et d'occuper le Nord québécois qui représente plus de 70 % du territoire du Québec.

Ce territoire recouvre une superficie équivalant à deux fois celle de la France. Avec le Plan Nord, le Québec arrivera à relever un défi majeur intimement lié aux aspirations de ses citoyennes et citoyens et essentiel pour l'essor de son économie, c'est-à-dire la mise en valeur de son territoire et de ses richesses naturelles.

Le Plan Nord représente d'abord un fort potentiel de développement énergétique. Il s'agira d'ajouter 3 500 MW d'électricité à la production en cours au Québec, laquelle représente 4 500 MW.

Les objectifs de développement énergétique dans le Nord du Québec imposeront l'implantation graduelle d'infrastructures nécessaires telles des routes, ports et aéroports.

Ce projet d'envergure prévoit que 20 % de ces nouveaux 3500 MW, soit 700 MW, proviennent de l'utilisation de l'éolien et de nouvelles sources, notamment l'énergie solaire ou hydrolienne. Le Québec doit devenir un chef de file en matière d'énergie propre. L'atteinte d'un nouvel objectif global de 8 000 MW d'ici 2035 permettra évidemment au Québec de s'enrichir par le développement industriel et par l'exportation d'énergie. Par le fait même, cela contribuera à l'amélioration de la qualité de l'air dans tout le nord-est du continent.

Ajoutons à cela le fait que notre sécurité énergétique se trouvera davantage assurée dans un contexte international où l'accès à l'énergie pourrait devenir un enjeu majeur.

Le Plan Nord ne se limite certainement pas au seul potentiel de développement énergétique. Ce projet d'envergure pour l'avenir du Québec représente également un potentiel minier considérable.

Le Nord du Québec est bien connu pour ses nombreuses richesses minières, notamment le fer, le nickel, le cuivre, le zinc, l'or et l'argent. Lors de la campagne électorale, le Premier ministre du Québec a annoncé qu'un gouvernement libéral s'engage à créer 4 000 nouveaux emplois dans le secteur minier d'ici dix ans. Pour ce faire, celui-ci entend accélérer son soutien à l'exploration en augmentant l'enveloppe budgétaire annuelle de Géologie Québec.

En outre, l'implantation de l'Institut national des mines du Québec à Val-d'Or verra à adapter la formation de la main-d'œuvre aux réalités des entreprises minières. Ces diverses mesures visent ultimement à favoriser l'ouverture de nombreuses nouvelles mines.

Finalement, le Plan Nord comporte un important volet environnemental qui par le fait même donnera lieu au développement d'infrastructures touristiques. Ainsi, notre gouvernement entend faire en sorte que la protection de l'environnement soit rigoureusement prise en compte dans le Plan Nord. Concrètement, 50 % du territoire visé sera protégé contre le développement industriel intensif, c'est-à-dire l'exploitation forestière, l'exploitation minière et la production énergétique. De plus, nous prévoyons créer 12 % d'aires protégées ainsi que cinq nouveaux parcs nationaux qui constitueront les plus grands parcs naturels du Québec.

Les priorités du gouvernement du Québec dans un contexte de récession appréhendée (suite)

À travers ses trois volets complémentaires, le Plan Nord bénéficiera à l'ensemble de la population du Québec et non aux seules régions géographiquement ciblées par les infrastructures énergétiques. Le développement de tout le potentiel propre au Nord du Québec aura des retombées économiques sur l'ensemble de la province à court et à long terme. Avec le Plan Nord, ce sont des emplois qui seront établis partout au Québec. Autrement dit, c'est un projet collectif emballant pour transformer cette période de ralentissement en une occasion de relance pour les travailleurs d'aujourd'hui ainsi que pour les générations futures.

14. Notre gouvernement n'entend pas faire du Québec une nation qui se replie sur elle-même. Il entend plutôt faire en sorte qu'elle soit résolument tournée vers l'avenir. C'est en mettant en place un nouvel espace économique que le Québec arrivera à tirer son épingle du jeu durant la tempête économique que nous vivons pour ressortir gagnant en tant que leader à l'échelle mondiale.

C'est en mars 2008 que fut annoncé le plan d'action visant à établir un nouvel espace économique prenant la forme de cinq chantiers majeurs. Il s'agit dans un premier temps de l'entente France-Québec sur la reconnaissance mutuelle des compétences des travailleurs qualifiés. Cette entente est totalement novatrice. Il s'agit d'une première entre l'Europe et l'Amérique.

Dans un second temps, le nouvel espace économique s'inscrit dans un accord Québec-Ontario sur le commerce et l'économie visant à éliminer les obstacles qui subsistent aux échanges commerciaux et à la mobilité de la main-d'œuvre.

Troisièmement, le plan d'action annoncé prend forme dans la promotion d'une entente de partenariat économique entre le Canada et l'Union européenne. Ces trois chantiers pourraient suffire à témoigner amplement de l'importance de la mise en place d'un nouvel espace économique pour le Québec.

Le gouvernement a toutefois voulu aller hors des sentiers battus et aller encore plus loin pour favoriser la prospérité économique du Québec dans l'avenir. C'est ainsi qu'il a annoncé la mise en œuvre complète de l'Accord sur le commerce intérieur pour permettre d'établir un marché intérieur ouvert performant et stable.

Le cinquième et dernier chantier à l'intérieur duquel s'inscrit ce nouvel espace économique se traduit par l'accélération de la reconnaissance des qualifications professionnelles pour les personnes formées hors du Québec et par le recrutement de travailleurs temporaires.

Toutes les mesures et les programmes auxquels j'ai fait référence jusqu'à maintenant montrent bien que notre gouvernement dispose d'un plan solide pour l'avenir de la société québécoise.

15. C'est vers le développement durable que le Québec entend se diriger pour l'avenir. Même en ce temps de turbulences économiques, les enjeux environnementaux continuent d'être des défis auxquels chacun de nous devons nous attarder. À titre d'exemple, comme ailleurs au Québec, la Ville de Brossard a été sensibilisée à la question de la gestion des matières résiduelles. La mise en place du *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles* avait pour principaux objectifs de contribuer au financement d'activités municipales visant la mise en œuvre des plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) et de réduire la quantité de matières résiduelles destinées à l'élimination, prolongeant ainsi la durée de vie des lieux d'enfouissement et diminuant la pollution découlant de l'élimination des matières résiduelles. Depuis le début du programme en juin 2006, jusqu'en juin 2008, le total des subventions versées à la

Les priorités du gouvernement du Québec dans un contexte de récession appréhendée (suite)

Ville de Brossard s'élève à 615 552 \$.

Le gouvernement, par le biais de Recyc-Québec, a mis en place un certain nombre de mesures visant à inciter les Québécoises et les Québécois au recyclage. Le programme *ICI on recycle!* joue un rôle incitatif en accordant des attestations sous la forme de trois niveaux d'implication (engagement, mise en œuvre et performance). Ce programme s'avère fort attrayant pour les industries, commerces et institutions voulant faire reconnaître leurs efforts visant la gestion responsable des matières résiduelles.

Les municipalités doivent nécessairement jouer un rôle pour encourager la participation des citoyennes et citoyens. Le nouveau programme de recyclage qui sera en vigueur à Brossard à compter du printemps 2009 permettra donc à tous d'utiliser un bac de récupération roulant de 240 ou 360 litres sans avoir à piger dans leur portefeuille. Il s'agit là d'un choix plus facile pour le citoyen, plus propre et plus vert!

Merci et bonne fin de journée!

Message à tous les membres de l'AGA de Brossard

**À l'occasion de la période des Fêtes,
je vous présente mes Meilleurs Vœux
de Santé, de bonheur et de Paix !**

**Joyeux Noël et
Bonne et heureuse Année 2009 !**

Fatima Houda-Pépin

Députée de La Pinière

Première vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec

fhoudapepin@assnat.qc.ca

fatimavousecoute.blogspot.com

Financement PME (Investissement Québec)

Grâce à ses nombreux volets, le programme Financement PME peut répondre aux besoins divers des entreprises, notamment les exportateurs, les manufacturiers et les entreprises de services à haute valeur ajoutée.

Financement intérimaire de crédits d'impôt

Permet aux entreprises d'augmenter leurs liquidités à court terme.

Amélioration de la productivité

Destiné aux entreprises qui souhaitent s'implanter sur le marché, se moderniser ou prendre de l'expansion.

Développement de marchés hors Québec

Pour les entreprises qui souhaitent s'implanter sur un marché hors Québec, promouvoir des exportations sur un marché existant à l'extérieur du Québec ou procéder à la formation d'un consortium d'exportation.

Marge de crédit à l'exportation

Pour les entreprises qui ont l'intention de réaliser des activités de ventes, de commercialisation ou d'acquisition à l'extérieur du Québec.

Fonds de roulement de croissance

Conçu pour les entreprises qui ont besoin de fonds de roulement additionnel.

Innovation technologique et innovation en design

Vise les entreprises qui ont un projet de recherche et développement à caractère technique ou un projet d'innovation en design.

Alliance stratégique

Destiné aux entreprises qui souhaitent améliorer leur position concurrentielle sur le marché en procédant à une acquisition, à un regroupement ou une fusion d'entreprises.

Congrès international

Pour les entreprises qui veulent organiser un congrès d'envergure au Québec.

Relève

Vise à soutenir la transmission d'une entreprise à un membre de la famille, à un employé ou à un cadre de l'entreprise ou à toute autre personne ou entreprise.

« La différence entre l'impossible et le possible réside dans la détermination. »

Tommy Lasorda

Programme FIER (Fonds d'intervention économique régional)

Le Fonds d'intervention économique régional est un fonds de développement qui vise à aider les entreprises à obtenir des capitaux propre aux étapes de démarrage, de développement, de relève et de redressement. Il vise également à soutenir la création de fonds sectoriels et à appuyer la réalisation de projets structurants, principalement en régions.

Les trois volets du FIER

Fonds-soutien

Les fonds-Soutien sont mis en place sous l'égide des Conférences régionales des élus (CRÉ), qui en désignent l'entité de gestion.

FIER-Régions

Les fonds régionaux d'investissement visent à faciliter la capitalisation des entreprises dans le démarrage, le développement, la relève et le redressement. Ces fonds sont gérés par des sociétés en commandite où le secteur du milieu régional est majoritaire.

FIER Partenaires

La société en commandite FIER Partenaires a pour objectif de soutenir la création de fonds sectoriels de développement et de fonds de prédémarrage ainsi que le financement de projets structurants.

Fonds sectoriels

Fonds constitué de capital risque visant à soutenir un secteur traditionnel, technologique ou émergent dans certains créneaux d'excellence en région.

Fonds au prédémarrage

Fonds visant à combler les besoins de financement des entreprises technologiques en prédémarrage.

Projet structurant en région

Fonds visant à soutenir des projets structurants, stratégiques et mobilisateurs en région.

Pour voir tous les détails, allez sur le site Fonds d'intervention économique régional ou communiquez avec Jean Ellyson au 450 928-7677 ou par courriel : jean.ellyson@invest-quebec.com

Activités de l'AGA à venir

21 janvier 2009 : déjeuner au Carrefour Jeunesse-emploi.

18 février 2009 : déjeuner à la Caisse Populaire Brossard.

En mars, une activité (à venir).

28 avril 2009 : souper-conférence.

Mai : une activité (à venir).

Développement économique Longueuil (DEL)

Mission

Accroître la richesse collective de l'agglomération de Longueuil tout en renforçant le rôle ainsi que l'importance économique de cette dernière dans la grande région de Montréal. Pour y parvenir, le maintien, le développement et l'attraction d'entreprises ainsi que la création d'emplois de qualité y sont privilégiés.

Développement des affaires

Les professionnels DEL offrent des services sur mesure pour répondre aux besoins des entreprises de l'agglomération de Longueuil ou de celles qui souhaitent s'y établir.

L'équipe épaulé les entreprises qui présentent un projet qui concerne notamment :

- Une implantation ou une relocalisation
- Une expansion d'entreprise
- L'exportation et la diversification des marchés
- L'achat d'équipement
- L'amélioration de la productivité
- L'innovation
- Le transfert d'entreprise ou toute autre problématique d'affaires.

L'équipe DEL offre un accompagnement personnalisé et ouvre les portes de son réseau de partenaires et de collaborateurs.

Son objectif? Faciliter et accélérer la réalisation des projets d'affaires sur le territoire de l'agglomération de Longueuil.

Pour discuter de vos projets : 450 645-2335 ou par courriel info@del.longueuil.ca

D'autres informations vous seront acheminées prochainement.

« Chaque fois que vous voyez une entreprise qui réussit, dites-vous que c'est parce qu'un jour quelqu'un a pris une décision courageuse. »

Peter Drucker

AGA Brossard est reçue par Carrefour jeunesse-emploi 21 janvier 2009

Historique

Organisme à but non-lucratif, Carrefour jeunesse-emploi a vu le jour en septembre 1997. Né de l'initiative de la députée provinciale de La Pinière et fait partie d'un regroupement de plus de 100 carrefours à travers le Québec. Sensible aux besoins de chaque individu, son approche est ouverte et leur service personnalisé. La recherche de solutions aux situations vécues par les jeunes est privilégiée.

Clientèle

Leurs services sont accessibles à tous les jeunes entre 16 et 35 ans, peu importe la situation. Bien que présentant divers besoins, les jeunes qui composent notre clientèle ont quelque chose en commun: la volonté d'améliorer leurs conditions de vie.

Concrètement, les jeunes viennent au Carrefour-jeunesse-emploi afin de :

- ◇ Clarifier leur plan de carrière;
- ◇ Avoir de l'aide pour intégrer le marché du travail malgré un faible bagage scolaire;
- ◇ Reprendre confiance en leur potentiel;
- ◇ Trouver un emploi rapidement;
- ◇ Développer des astuces pour se maintenir actif sur le marché du travail;
- ◇ Planifier un retour aux études;
- ◇ Réorienter leur carrière;
- ◇ Explorer l'idée de devenir son propre patron;
- ◇ Mieux s'y retrouver dans les programmes d'aide du gouvernement;
- ◇ Obtenir de l'aide technique rapidement.

Équipe

Serge Vallée, directeur



Serge Vallée, directeur, affirme que la clientèle de Carrefour jeunesse-emploi se présente avec de multiples besoins et en ressort par différents chemins. Les modes d'intervention sont variés et les solutions nombreuses. L'équipe provient de divers domaines (intervention sociale, recherche, communication, orientation etc.) et partage une même mission, tout en proposant plusieurs visions. Quand on est à la croisée des chemins, il est parfois satisfaisant d'obtenir un coup de pouce pour s'y retrouver.

Plusieurs conseillères en emploi : Marie-Ève Sirois, Caroline Joannette, Natacha Joseph, Évelyne Turgeon; une adjointe administrative : Mariette Macameau; une agente de sensibilisation à l'entrepreneuriat : Dominique de Loppinot; une conseillère d'orientation; et une intervenante Jeunes en action : Véronique Richard ainsi qu'un conseil d'administration dynamique forment l'équipe du Carrefour-jeunesse-emploi La Pinière.



Association des gens d'affaires de Brossard

C.P. 92029
Brossard (Québec)
J4W 3K8

Téléphone : 450 445-9092
Messagerie : maria.landry@videotron.ca
Coordonnatrice : Maria Landry

Les membres du conseil d'administration de l'Association des gens d'affaires de Brossard

Président : Jean-Claude-Beauregard
Carrefour des Services Financiers

1er vice-président : Denis Boivin
Terrapex Environnement

2e vice-présidente : Joanne Beauvais
ShaGG Communications

Coordonnatrice et secrétaire : Maria Landry
Gestion Savoie, Landry

Trésorier : Sylvain Maher
Caisse Populaire Brossard

Administrateur : Jacques D. Poirier
Quality Underwriting Services

Administrateur : Martin Sévigny
Dix30/RIOCAN

Administratrice : Josée Lacourcière
Newalta

Administrateur : Patrick Quan
Banque Royale

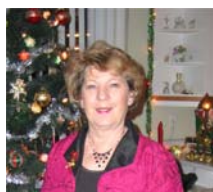
Administrateur : Claude Lamarre
Avocat, Lamarre-Linteau & Montcalm

Administrateur : André Cyr
Brossard-Éclair

Depuis le 20 novembre 2008, le conseil d'administration de l'Association des gens d'affaires s'est réuni le 27 novembre, le 3 décembre, le 10 décembre et le 23 décembre 2008 en plus des autres rencontres informelles. Le 17 décembre avait lieu le déjeuner-Causerie où nous avons eu l'honneur d'entendre Madame Fatima Houada-Pépin, députée de La Pinière à titre de conférencière sur les priorités du gouvernement. Par la suite, une assemblée générale annuelle a eu lieu. Plusieurs activités sont maintenant en processus d'organisation telles que le mercredi **21 janvier**, l'AGA est reçue au Carrefour jeunesse-emploi, le **18 février** à la Caisse populaire de Brossard, en **mars** la possibilité d'un déjeuner-conférence, le **28 avril** un souper conférence au Breakfast Club et le **26 août** le tournoi de golf à Candiac. Des précisions sur ces activités vous seront acheminées dans les plus brefs délais et d'autres activités devraient s'ajouter.

Recherche, mise en page, conception de ce bulletin par Maria Landry, coordonnatrice à l'Association des gens d'affaires de Brossard.

Toutes les personnes intéressées à devenir membre de l'AGA de Brossard ou à participer aux activités peuvent communiquer avec Maria Landry au numéro 450 445-9092 ou par courriel : maria.landry@videotron.ca



Meilleurs vœux de joie, de bonheur et de santé à l'occasion des fêtes.

Que l'année 2009 nous apporte la paix, la sérénité et le bonheur!